



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Création d'une sécurité sociale de l'alimentation

Question écrite n° 2684

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le rapport de la Fondation Jean-Jaurès consacré aux enjeux de la France à table. Après avoir rappelé les grandes étapes de l'histoire de l'alimentation et souligné les conséquences du modèle alimentaire de masse, les auteurs insistent sur l'instrumentalisation politique du rapport à la nourriture. Simon Borel et Guénaëlle Gaultier interrogent ensuite la notion d'abondance et analysent ses effets sur la santé, l'environnement ou encore la cohésion sociale. On peut partager avec eux le constat que les excès du modèle alimentaire issu de la société industrielle conduisent à de grandes tensions et nourrissent une fragmentation de la société. Dans ce contexte, les deux rapporteurs évoquent la création d'une sécurité sociale de l'alimentation, solution qui pourrait permettre de retrouver les vertus de l'inclusion sociale par l'alimentation. Il souhaiterait connaître son avis sur ce projet de nouveau contrat social dédié à l'alimentation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2684

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2022](#), page 4972

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)